COMPTE-RENDU DE CONFÉRENCE |16 SEPTEMBRE 2021

Webinaire

Organisé par l'Institut Canadien de Recherche et de Traitement en Sécurité Publique (ICRTSP)

Conférencier :
Dr. Simon Hatcher
(psychiatre, Hôpital d'Ottawa)

FORUM de Respect FORUM

Restez en contact ! Suivez-nous sur les médias sociaux (respectcanada) et visitez notre site web : respectcanada.org

Le suicide chez le Personnel de Sécurité Publique : ce que nous savons, ce que nous pensons savoir et ce que nous ignorons.

Cette présentation passe en revue la littérature sur le suicide chez le personnel de sécurité publique, compare ce que nous savons avec la population générale et conclut avec des suggestions sur la manière de prévenir les suicides chez le personnel de la sécurité publique.

Pour revoir le webinaire : https://register.gotowebinar.com/recording/1022581415947569419

Il y a différentes façons de penser au suicide. Il est un **problème moral** (il est le fait de mauvaises personnes : le suicide a été décriminalisé au Canada en 1972), un **problème social** (il est le résultat de difficultés sociales), et un **problème médical** (il est causé par une maladie mentale).

La situation actuelle au Canada :

- Environ 11 personnes par jour meurent par suicide au Canada.
- 4012 suicides en 2019 (3540 en 2020 chiffres provisoires
- 11/100 000 habitants : c'est rare
- Le taux n'a pas beaucoup changé au cours des dix dernières années.
- Sur ces 4012 suicides, 3058 concernaient des hommes. Ce n'est pas forcément lié à la jeunesse, mais au sexe.

Ce que nous savons des suicides du PSP :

En général, les PSP les plus à risque de suicide sont des hommes d'âge moyen. En raison de leur profession, les PSP développent des facteurs de protection tels que le sentiment d'appartenance à une organisation, le soutien social et le sens de l'objectif et du devoir. Mais ils présentent également des facteurs de risque uniques de suicide, tels que :

- L'identité et l'uniforme
- La stigmatisation
- Les lieux de travail toxiques
- L'accès aux armes et autres méthodes mortelles
- Le travail d'équipe avec les besoins personnels
- Exposition professionnelle à des traumatismes

Ce que nous pensons savoir :

Les PSP ont des taux de suicide plus élevés que la population générale - les preuves sont variables, et il est difficile de savoir quel est le groupe de comparaison le plus approprié. Enfin, nous ne pouvons pas prédire qui va mourir par suicide.

Ce que nous ne savons pas :

Personne ne sait combien de PSP meurent par suicide au Canada. Nous ne connaissons pas le rôle de la contagion ou la façon de prévenir l'exposition (chronique) à un traumatisme causant des blessures mentales.

Prévention du suicide chez les PSP :

1) Avant que les personnes ne soient reconnues à haut risque :
   - Meilleur accès et dépistage des troubles mentaux
   - S'attaquer aux facteurs non médicaux - organisations toxiques, stigmatisation, changement de culture.
   - Former des pairs

2) Quand les personnes sont identifiées à haut risque :
   - Meilleur accès aux soins et meilleur traitement
   - Mieux gérer les transitions entre le travail et la vie privée.

3) Ce que nous faisons après un suicide :
   - Savoir ce qu'il faut faire après un suicide
   - Améliorer la couverture médiatique des suicides des PSP
   - Meilleur suivi des suicides des PSP

CONTACT : SERVANE ROUPNEL | SERVANE@RESPECTCANADA.ORG